

# **Vous rénovez, vous construisez ?**



## **Confiez vos travaux d'habitat à des professionnels qualifiés !**

Vous recherchez des professionnels pour mener à bien tous vos projets de rénovation ou de construction ?



**QUALIBAT  
EST LÀ  
POUR VOUS !**

## **Compétence et fiabilité :** **deux mots clés pour bien sélectionner une entreprise !**

Un projet de travaux, en neuf comme en rénovation, est une décision importante et relève d'investissements affectifs et financiers conséquents.

**QUALIBAT** met gratuitement à votre disposition la liste de près de 20 000 entreprises qualifiées et certifiées travaillant avec les particuliers sur le site [travaux.qualibat.com](http://travaux.qualibat.com)

**NE CHERCHEZ PLUS :** pour que votre projet soit réalisé dans les meilleures conditions, faites confiance **AUX ENTREPRISES QUALIBAT.**



**travaux.qualibat.com**

L'annuaire de référence des professionnels **QUALIBAT !**

C'est simple et rapide !

## Le choix de vos partenaires en toute simplicité

### ÉTAPE 1 PRÉCISEZ VOTRE PROJET DE TRAVAUX

**Ciblez au mieux vos besoins** : à partir de mots clés, par type de travaux ou par métiers.

L'interface de recherche simplifiée est faite pour vous !

Elle vous guidera dans la définition de votre avant-projet, pour déterminer au mieux les corps de métiers concernés et préparer votre recherche d'entreprises.

### ÉTAPE 2 SÉLECTIONNEZ LE PROFESSIONNEL CORRESPONDANT À VOS ATTENTES

D'un clic, et en fonction du métier concerné, **accédez directement à la zone géographique de votre choix pour trouver le spécialiste le plus proche de chez vous.**

Pour faire votre sélection, vous disposez d'une fiche regroupant les principales informations sur l'entreprise validées par **QUALIBAT**. Vous pouvez également consulter son certificat, document officiel attestant de ses moyens, de ses assurances et des métiers qui lui sont reconnus par **QUALIBAT**.

### ÉTAPE 3 CONTACTEZ L'ARTISAN OU L'ENTREPRENEUR

Entrez directement en contact avec votre entreprise **QUALIBAT**, par téléphone ou via le système de messagerie électronique si vous souhaitez déposer une demande de devis avec un descriptif succinct de votre projet...

## Des conseils et astuces pour réussir au mieux vos projets d'habitat

### FOIRE AUX QUESTIONS – FAQ

Posez vos questions et profitez de l'aide en ligne : **des spécialistes vous informent et vous donnent des conseils** pour préparer et réussir tous vos projets de travaux, petits ou grands !

### FICHES PRATIQUES

Toutes les informations techniques, juridiques et fiscales à portée de main : permis de construire, aides financières, diagnostics, autorisation de travaux, énergies, isolation, ...

Tous les mois de nouvelles fiches à consulter !

### BESOIN D'ASSISTANCE, DE CONSEILS ?

**QUALIBAT** reste à votre écoute et vous accompagne en mettant à votre disposition une rubrique «contact», pour poser vos questions et trouver l'interlocuteur adéquat en toutes circonstances.

Vous pourrez également apporter vos appréciations sur les entreprises **QUALIBAT** : qualité des travaux réalisés, respect des délais, tenue du chantier ...

En cas de difficulté, **QUALIBAT** assure la médiation nécessaire entre les entreprises et leurs clients.



## Un engagement durable

**Vous souhaitez valoriser votre patrimoine ? Réaliser des économies d'énergie ? Améliorer le confort et la qualité de votre logement ? Faire un geste pour la planète... tout en bénéficiant des aides et des subventions de l'Etat ?**

Avec la mention "**Efficacité Énergétique**", qui accompagne de nombreuses qualifications, les entreprises **QUALIBAT** s'engagent à réduire vos consommations en vous conseillant sur vos travaux d'isolation, de couverture, de chauffage, etc.

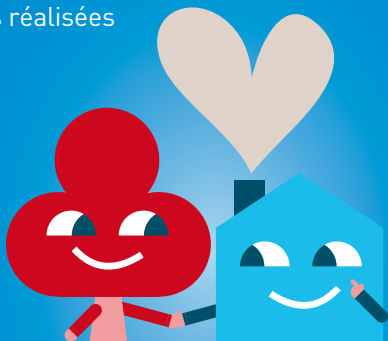
Par ailleurs, chaque entreprise certifiée dans le domaine des énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, ...) ou de la rénovation énergétique peut vous fournir :

- Des informations sur l'intérêt technique des travaux.
- Des indications sur leurs possibilités de financement.

## Des entreprises responsables

Les entreprises **QUALIBAT** garantissent par écrit leur engagement vis-à-vis de règles de conduite :

- Le respect des règles techniques en vigueur (normes, DTU, agréments, avis techniques, règles professionnelles et règles de l'art)
- La responsabilité des matériaux et matériels fournis et qui entrent dans la constitution des ouvrages et installations réalisées
- Des obligations en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de la santé



**Près de 20 000 entreprises QUALIBAT  
près de chez vous !**



maetva - RCS TIB 343 341 798 - Version 07 - 2011

**Pour tous vos travaux,  
petits ou grands :**

**travaux.qualibat.com**



55 avenue Kléber  
75784 Paris Cedex 16  
Tél. 01 47 04 26 01 - Fax 01 47 04 52 83

